



LE
P'TIT DOC'
www.saintdomineuc.fr

ST-DOMINEUC

BIMENSUEL D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-DOMINEUC

Pharmacie de garde

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit, les dimanches et jours fériés, appeler le 32.37.



Messes - Presbytère : 02.99.45.21.21

| | | |
|---------------------|---------|-------------|
| Samedi 27 juin | 18 h 30 | Plesder |
| Dimanche 28 juin | 10 h 30 | Pleugueneuc |
| Dimanche 5 juillet | 18 h 30 | Pleugueneuc |
| Dimanche 12 juillet | 10 h 30 | Pleugueneuc |

INFORMATIONS MAIRIE

Mairie

17 rue Nationale – Tél. : 02.99.45.21.06
saint.domineuc@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

- Du lundi au vendredi, le matin de 9 h 30 à 12 h 30
- Le mercredi et le vendredi après-midi de 15 h 30 à 17 h 30
- Le samedi matin de 9 h 30 à 12 h 30

La poste de St-Domineuc – Horaires d'été

Du 29 juin au 5 septembre 2020, la poste de St-Domineuc sera ouverte de 9 heures à 12 heures les lundis, mardis, jeudis et vendredis (fermée les mercredis et samedis).

Service des impôts des particuliers

Un nouveau service d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place au Centre des finances publiques de St-Malo pour les usagers du service des impôts des particuliers. Il permet de recevoir les usagers –lorsque c'est nécessaire- sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles. Il suffit que les usagers particuliers prennent rendez-vous via le site impots.gouv.fr (rubrique "Contact" dans un "Espace particulier" sécurisé), ou par téléphone au 02.99.79.80.00 ou au guichet du Centre des finances publiques.

Conciliateur de justice

Lorsqu'un conflit existe entre deux personnes et qu'un procès pour le régler paraît disproportionné, le recours au conciliateur de justice est une solution simple, rapide et souvent efficace d'en venir à bout en obtenant un accord amiable. La conciliation est un des modes alternatifs de règlement des litiges. Elle est entièrement gratuite. Elle nécessite la présence des parties et leur accord. Le conciliateur de justice de notre secteur est monsieur Philippe CARDINEAU, présent les 2^e et 3^e jeudis de chaque mois au CCAS de Combourg – 28 rue

Notre Dame – de 14 h 00 à 15 h 00 sans rendez-vous, de 15 h 00 à 17 h 00 sur rendez-vous. Contact : 06.68.53.16.31. Champ de compétence : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de copropriété, querelle de voisinage, désaccord entre un fournisseur et un client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, etc.

Concours des maisons fleuries et des potagers

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la mairie avant le **lundi 13 juillet 2020**.



Portail famille

Afin de recevoir les messages concernant la cantine, les familles sont priées de tenir à jour leur adresse internet sur le portail famille.

Accès à la déchèterie

L'accès aux déchèteries est de nouveau autorisé. Elles ouvriront dans des conditions quasiment normales et selon les horaires habituels : le lundi de 14 h 00 à 18 h 00, les mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

Covoiturer avec Éhop

Éhop près de chez moi reprend du service pour un covoiturage de proximité. Il est ouvert 5 jours sur 7 pour tous les trajets, même les plus courts sur la communauté de communes Bretagne romantique. Un simple appel téléphonique à l'association Éhop au 07.69.14.08.88 et elle met tout en œuvre pour trouver une solution de covoiturage.

Commission des impôts directs

Cette commission a pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation (secteurs, tarifs ou coefficients de localisation). Le maire désigne 32 personnes dont il soumet les noms au directeur départemental ou régional des finances publiques, qui en retient 16 (8 titulaires et 8 sup-pléants). Elle se réunit une fois par an. Si vous êtes inté-ressé(e), veuillez vous faire connaître à l'accueil de la mairie ou par courriel : saint.domineuc@wanadoo.fr, **avant le 6 juillet 2020**.

Collecte des sacs jaunes : jeudi 9 juillet 2020



Menus de la cantine scolaire du 29 juin au 3 juillet 2020

Restaurant scolaire : 02 99 45 37 87

1^{er} service : 12 h 00 – 12 h 45

2^e service : 12 h 55 – 13 h 40

Lundi 29 juin

Quiche Lorraine lait et œufs bio 🍴
Saucisse grillée pl
Purée de carottes 🍴 AB
Glace

Mardi 30 juin

Melon
Poulet rôti pl
Haricots beurre pommes de terre rissolées
Crème à la vanille

Jeudi 2 juillet

Macédoine et surimi
Hachis végétarien 🍴
Salade verte AB pl
Fromage
Fruit frais

Vendredi 3 juillet

Carottes au fromage 🍴
Gratin de poisson 🍴
Pépinettes
Yaourt sucré

🍴 Fait maison

AB : agriculture biologique

pl : producteurs locaux

Arrêtés de regulation contre les nuisances

- L'arrêté municipal n° 2020-54 du 5 juin 2020 stipule que "l'usage d'appareils et dispositifs sonores par haut-parleur est strictement interdit aux endroits suivants : terrains de football et buvette, pôle sportif, terrain multisports, salle du canal, lavoir, place de l'église, parking et parvis du Grand Clos, résidence de Gandus, place de la mairie, abords des écoles et abri-bus."
- L'arrêté municipal n° 2020-53 du 5 juin 2020 interdit toute consommation d'alcool sur la voie publique, dans les lieux énumérés ci-dessus.

Appel au civisme

Chaque citoyen se doit de tailler ses haies situées en limite des voies communales. Piétons et conducteurs vous diront : merci !

Bibliothèque

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

* Jusqu'au 18 juillet 2020 :

Mercredi : 15 h 00 - 18 h 00

Jeudi : 15 h 00 - 18 h 00

Samedi : 10 h 00 - 12 h 00

* Du 19 juillet au 29 août 2020, samedi : 10 h 00-12 h 00

Fermeture les samedis 8 et 15 août 2020

Le port du masque est obligatoire pour les plus de 11 ans, ainsi que le lavage des mains au gel hydroalcoolique mis à votre disposition à l'entrée. Vous pouvez aussi réserver des livres sur le site <https://bibliotheques.bretagneromantique.fr/>, par téléphone au 02.99.45.27.55 ou sur bibliotheque-st-domineuc@wanadoo.fr.

La p'tite ludo : la ludothèque Au bois des Ludes revient à la bibliothèque le **mercredi 15 juillet 2020** de 16 h 00 à 17 h 30. Venez emprunter des jeux pour l'été ! Proposée en partenariat avec le sivu Anim'6.

Visite de lignes électriques par hélicoptère

Dans le cadre d'une visite de lignes électriques par hélicoptère sur le département de l'Ille-et-Vilaine, afin d'améliorer la qualité de la distribution de l'énergie électrique, la société Airtouraine effectuera le survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de St-Domineuc (hors agglomération), à **partir du 25 juin 2020 jusqu'au 10 juillet 2020**.

Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) qui atteignent l'âge de seize ans sont tenus de se présenter à la mairie dans le mois qui précède leur anniversaire. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité. Formalité obligatoire pour passer tout examen scolaire ou le permis de conduire.

ASSOCIATIONS & DIVERS

Coupons sport pour la saison 2020-2021

L'opération est reconduite pour la prochaine saison sportive. Les conditions pour en bénéficier sont les suivantes :

- être né entre 2005 et 2009,
- bénéficier de l'allocation de rentrée scolaire en août 2020,
- s'inscrire dans une association sportive affiliée d'une part à une fédération agréée par le ministère des ports et d'autre part à l'Agence Nationale des Chèques Vacances (A.N.C.V.).

Le barème de la prise en charge est le suivant :

| Coût de l'adhésion + licence | Coupon sport 35 |
|------------------------------|----------------------------|
| De 45 € à 90 € | 1 coupon sport, soit 20 € |
| À partir de 91 € | 2 coupons sport, soit 40 € |

Stages de canoë kayak

Le Canoë Kayak Club des 3 Rivières propose un stage de deux jours les lundi 20 et mardi 21 juillet 2020, d'une part, les lundi 27 et mardi 28 juillet 2020, d'autre part, de 10 h 00 à 17 h 30 aux enfants de 9 à 15 ans. Ils seront encadrés par un moniteur diplômé. Tarif : 40 €. Contact : 02.99.45.28.59 ou 06.03.89.22.62.

Cie Ladainha – Apéro dansé

En ce moment étrange, inhabituel où nous sommes obligés de prendre nos distances et de réfléchir le vivre autrement, il devient essentiel de remplir nos sens de positivité, de sentir la beauté et la force de la vie, de devenir en quelque sorte "les cavaliers de la tempête". La Cie Ladainha vous propose de respirer et prendre le temps de partager un petit moment en bonne compagnie, dans un cadre magnifique, avec des artistes qui vont vous éblouir de leur énergie et générosité. Que demander de plus... Un petit apéro dansé ? Pour s'y faire et ne passer que du bon, nous vous demandons de venir avec vos propres verres, la Cie Ladainha se charge du reste avec une toute nouvelle version des "Cavaliers de la Tempête" pour l'extérieur, à la salle du canal, le **vendredi 31 juillet 2020** à 19 h 00.

Recherche covoiturage par Éhop : une Docmaëlienne doit se rendre à St-Grégoire pour un rendez-vous médical le vendredi 10 juillet 2020 avant 17 h 00. Si vous faites ce trajet, vous pouvez contacter Guillaume au 07.69.14.08.88.

Publication : mairie de St-Domineuc

Tél. : 02 99 45 21 06

Site internet : www.saintdomineuc.fr

Fax : 02 99 45 26 86

Courriel : saint.domineuc@wanadoo.fr